



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 23 Novembre 2020

LA POSTE – BSCC - PIC

**PEAK
PERIOD**

VOUS VOULEZ QUE LES POSTIERS FASSENT LE BOULOT ?

Postières et postiers des PIC, nous sommes en 1ère ligne,
La Poste doit reconnaître notre travail !!!

ALORS, IL VA FALLOIR MIEUX PAYER ET EMBAUCHER !!

La Branche Service Courrier Colis (BSCC) ne peut plus parler seulement de baisse de trafic : les colis et les OS connaissent une croissance jamais vue dans l'histoire de l'entreprise. Depuis le début de la pandémie, les postières et postiers sont en première ligne face au virus et assurent avec courage leurs missions de service public. En face, la direction de la Poste fait tous les jours un peu plus preuve d'incohérence et d'une volonté d'ignorer totalement les réalités du terrain.

Dans les PIC c'est la misère pour les classes 1 et 2. Pendant ce temps les dirigeants et les actionnaires se gavent !!!

Tous les mois, le chiffre qui apparaît en bas de notre bulletin de paie nous impose des sacrifices et ne répond pas à nos besoins essentiels. Comment vivre avec moins de 1400 € alors que les loyers et les dépenses incompressibles explosent ?



Comment vivre quand on est une mère ou un père célibataire avec un salaire aussi bas ? Comment envisager l'avenir et celui de nos enfants ?

Pendant ce temps, L'ÉTAT et la Caisse des dépôts et consignations actionnaires majoritaire

du Groupe La Poste ont décidé de passer le niveau de leurs dividendes de 25 à 35%. Les dirigeants se sont de leur côté tous octroyés de confortables augmentations, ceux-là même qui vous expliquent qu'on ne peut pas augmenter les salaires. **Une honte !**

Alors que La Poste bénéficie d'aides financières massives depuis plusieurs décennies, le patronat réclame sans cesse la baisse des salaires, soit directe par le gel des salaires, soit par l'augmentation du temps de travail, soit par les exonérations de cotisations sociales.

Et aujourd'hui, alors qu'ils répètent à longueur de temps que nous sommes essentiels, ils voudraient maintenir les salaires au rabais ? C'est inacceptable. Le nombre de personnes en situation de précarité financière et qui n'arrivent plus à vivre de leur travail, explose. Que l'on débute ou que l'on ait de l'ancienneté, que l'on soit contractuel ou fonctionnaire, le salaire est insuffisant.

LE FANTASME PATRONAL DU COÛT DU TRAVAIL

Les richesses produites en France n'ont cessé de croître depuis l'après-guerre et elles n'ont jamais été aussi inégalement réparties. Il ne peut y avoir de création de richesses sans l'intervention de l'Homme. Le patronat ne crée pas de richesses, et tout comme le fantasme du « coût du travail », le mythe du créateur d'emplois est une thèse absurde. Les grands groupes ne créent plus d'emplois stables et durables, ils font maintenant massivement appel à la main-d'œuvre précaire afin de distribuer encore plus de dividendes aux actionnaires et des miettes aux salariés.

Ce sont bien les travailleurs qui créent les richesses et les salaires doivent être à la hauteur de leur travail.

INTÉRESSEMENT 2021 : 0 EUROS ?

La fusion avec la CNP va permettre de faire grimper en flèche le résultat du groupe La Poste. On parle là, de plus de 2,3 Milliard d'euros de résultat net pour l'année 2020.

Avec un tel résultat, les postiers pouvaient espérer le versement en avril 2021 d'une prime d'intéressement plutôt sympathique.

Et pourquoi, nous direz-vous ? Si avec un tel résultat, la prime d'intéressement sera certainement de 0 euro, c'est simplement à cause de l'art 4 de l'accord d'intéressement 2018/2020 que la CGT n'a pas signé.

En effet, comme stipulé dans l'article 4 de cet accord, il ne prend pas en compte « toute évolution du périmètre ayant un impact supérieur à 10% du résultat », les personnels vont certainement s'asseoir sur plusieurs centaines d'euros puisque pour la première fois en 5 ans, la prime d'intéressement n'a tout simplement pas été budgétisée lors du dernier Conseil D'Administration !!!!

**SEUL LE 13 ÈME MOIS EST
SOU MIS AUX COTISATIONS
SOCIALES ET COMPTE
POUR LE CALCUL
DE VOTRE RETRAITE !!!**

Nous ne lâcherons pas l'affaire car les postières et postiers veulent leur part du gâteau. La Poste doit revoir sa copie et vite.

Pour la CGT la seule reconnaissance pour les personnels c'est l'obtention d'un 13ième mois pour toutes et tous sans conditions !!!!

LA POSTE NOUS PLIE EN 4 POUR FAIRE DU FRIC !



PEAK PÉRIODE

Le 13ème mois pour tous !

**A FORCE DE NOUS PLIER,
ILS NOUS METTENT EN BOULE !**

Les syndicats signataires de l'accord intéressement n'auraient pas dû signer en raison du contenu de l'article 4 qui prévoit aucun versement de prime d'intéressement si le Groupe La Poste ne dégage pas un résultat net d'exploitation supérieur 700 Millions d'€ (bénéfices)

Le scandale de la prime « COVID »

La Poste a trouvé le moyen de sanctionner financièrement ceux qui avaient contracté le virus. En effet, en attribuant la prime Covid sur des critères de « présentéisme », les agents malades du Covid (la plupart ont d'ailleurs été contaminés sur leur lieu de travail), les agents à risques, les agents en chômage partiel, en ASA éviction, les agents en congés, le personnel précaire qui a travaillé lors de la période Covid 19 et non présent dans les services au 20 août, et... ont perçu une prime minorée voire pas de prime du tout.

La Poste voudrait être méprisante et cynique qu'elle ne s'y prendrait pas autrement. On est loin de la promesse du gouvernement pour une prime de 1000€.

Pour la CGT, La Poste doit verser la totalité de cette prime et ce sans critère à tous les personnels qu'ils soient titulaires ou précaires !!!

*Le groupe La Poste a plusieurs visages,
la CGT a le vôtre.*



La CGT POUR LES PERSONNELS EXIGENT :

- > L'augmentation de tous les salaires avec 1800 euros brut ou 1500 euros net comme salaire de base,
- > Le 13ème mois pour toutes et tous,
- > Une mesure d'urgence par le versement immédiat d'une prime de 1500 euros pour toutes et tous sans aucun sans critère,

LES RICHESSES DOIVENT REVENIR À CEUX QUI TRAVAILLENT ET LES PRODUISENT, PAS À CEUX QUI SPÉCULENT

POUR LA RETRAITE, POUR LES SALAIRES, POUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL :

La CGT appelle toutes les postières et postiers à signer massivement la pétition et à agir pour la reconnaissance de notre travail !!!

**Pour la reconnaissance du travail par le salaire,
du 7 au 10 Décembre 2020 VOTEZ CGT
aux élections au Conseil D'administration !!!**

